

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/70

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 31
Suppléants votants : 0
Procurations : 02
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Au réfectoire de Saint Jean Ligoure, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 13 décembre 2023

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel (Procuration de M. MASSY Jean-Marie), Mme JACQUEMENT Eliane, MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé , Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (Procuration de M. BONNAT Alain), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, MARCELLAUD Olivier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE GENIN Karine, MM. DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie et M. DOGNON Jean-Bernard.
EXCUSES : MM. BONNAT Alain, CHAMINADE Gérard, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal
SECRETAIRE : M. GOUDIER Jean-Louis

Objet : Budget annexe « Ordures Ménagères » – Exercice 2023 : Décision Modificative n° 01

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée que les crédits prévus à certains chapitres du Budget annexe « ordures ménagères » de l'exercice 2023 sont insuffisants. Cela est lié au remboursement de l'emprunt contracté en cours d'année 2023 pour l'acquisition du nouveau camion de collecte des ordures ménagères.

Afin de régulariser cette situation, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Chapitre	Article	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 400,00 €			
022	022	Dépenses imprévues	-2 400,00 €			
16	1641	Emprunts et dettes assimilés			10 500,00 €	
21	2188	Immobilisations corporelles			-10 500,00 €	

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de :

- Approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 19 décembre 2023 .

Le Président,

Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20231219-D2023-70-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023